



Communiqué de presse

Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise du 16 novembre 2017

Le Parc national de la Vanoise a tenu le 16 novembre son dernier conseil d'administration de l'année.

Le groupe de travail constitué sur le thème « tourisme », un des 17 chantiers de l'audit médiation, a proposé au conseil d'administration, qui l'a validé, un nouveau plan d'action touristique pour la période 2018-2020. Ce plan d'actions se structure autour de 10 fiches-actions, dont :

- Bienvenue en Vanoise ! Un parc plus accueillant
- RandoVanoise : la Vanoise depuis chez vous et dans votre poche
- Les refuges : une offre touristique à part entière
- Vanoise, terre d'itinérance
- En Vanoise, vivez Nature : le tourisme expérientiel
- Adopter l'Esprit Parc national en Vanoise

Il convient maintenant de le mettre en œuvre avec les partenaires privilégiés que sont les offices du tourisme, les professionnels et les collectivités.

Le conseil d'administration a par ailleurs approuvé le programme d'action du Parc pour la période 2018-2020 et le budget en découlant. Ce programme d'actions, qui couvre le cœur du Parc et l'aire d'adhésion, décline en projets concrets les stratégies thématiques de l'établissement : connaissance, tourisme, éducation à l'environnement, communication, énergie-climat... Parmi les actions phares, on peut citer la mise en autonomie énergétique du refuge de Plan du Lac, passant de 0 à 27 % d'énergies renouvelables, mais aussi le lancement du projet de rénovation du refuge de Prariond, clé de l'itinérance franco-italienne et complément nécessaire au projet *ALCOTRA Trek Nature Grand Paradis-Vanoise* porté par Val d'Isère et Bonneval-sur-Arc.

Le CA a été par ailleurs informé de l'avancement :

- des 17 chantiers liés à l'audit-médiation : 5 chantiers sont d'ores et déjà engagés, couvrant les thématiques de la communication, du tourisme, des données environnementales, de la police de l'environnement et des portes d'entrée du Parc,
- des travaux pour l'élaboration de la convention de rattachement des parcs nationaux à l'Agence Française pour la Biodiversité, qui devrait être présentée début 2018 aux administrateurs.

Enfin, il a été porté à connaissance des administrateurs la contribution du Parc à l'économie locale, particulièrement en saison estivale, avec l'emploi de 24 saisonniers pour un total de 96 mois de travail, et au travers des opérations de rénovation thermique et isolation, au cœur des politiques de transition énergétique, à hauteur de près de 750 000 € répartis auprès d'entreprises du secteur de la construction.





www.vanoise-parcnational.fr